

du couronnement de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine

Frères et sœurs bien-aimés,

En levant les yeux vers le Ciel, mardi dernier, nous avons découvert la Bienheureuse Vierge Marie dans le mystère de son Assomption. Entrant "au palais du roi" (Ps 44, 16), elle s'y tient "dans sa gloire, vêtue d'étoffes d'or" (Ps 44, 14-15) comme le chantait le Roi David dans son psaume. Nous l'avons reconnue en compagnie de l'Apôtre Saint Jean, sous les traits de la "Femme ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête [cette] couronne de douze étoiles" (Ap. 11, 19). En entrant au palais du Roi, la Sainte Vierge est couronnée ; de ce Royaume de Dieu annoncé par son Fils, elle est faite Reine. C'est ce mystère que nous contemplerons mardi prochain. Une fête se tenant à l'ombre de l'Assomption et qu'il nous faut mettre en lumière. Demandons, pour cela, l'aide de la Reine du Ciel.

- AVE MARIA -

Quatre ans après la proclamation du dogme de l'Assomption le 1er novembre 1950, le Vénérable Pape PIE XII institue la Fête de Marie, Reine. Nous sommes le 11 octobre 1954, cent ans après la proclamation du dogme de sa conception immaculée par le Bienheureux Pape PIE IX. PIE XII annonce cette fête un 11 octobre. Ce jour là, l'Eglise honore la Mère de Dieu, depuis que son Prédécesseur le Pape PIE XI a institué cette fête. Nous sommes alors en 1931 et l'Eglise commémore le quinzième centenaire du concile d'Ephèse. C'est ce concile - souvenez-vous, nous en avons parlé dimanche dernier - qui a proclamé Marie, Mère de Dieu, en 431.

Ces fêtes ont été déplacées par le Pape PAUL VI, au lendemain du second concile du Vatican. Ainsi, la fête de Marie, Mère de Dieu est elle passée du 11 octobre au 1er Janvier ; la fête de Marie Reine que Pie XII instaurait en date du 31 mai, a été déplacée en conclusion de l'octave du 15 août, le 22 août. Hélas c'était sans compter l'abolition d'une telle octave qui sera, souhaitons-le, restaurée un jour, au même titre que l'octave de Pentecôte dont il ne nous reste que le vestige républicain, d'un lundi férié mais bien orphelin.

D'une fête à une autre, d'un dogme à l'autre, la connexion des mystères nous permet d'approfondir la place singulière que le Bon Dieu a réservé à la Bienheureuse Vierge Marie. De sa conception immaculée dans le ventre de Sainte Anne, à sa maternité divine ; de son

Assomption à la gloire du Ciel, à son couronnement, la Sainte Vierge si discrète lors de son passage sur terre, révèle en ces temps qui sont les derniers, toute la gloire dont elle est enveloppée. Depuis les temps anciens, l'Eglise honore la Vierge en lui chantant le *Salve Regina* - Salut, ô Reine - ou au temps de Pâques le *Regina Caeli* - Reine du Ciel réjouis toi - ; si nous méditons dans le 5e mystère glorieux du chapelet son couronnement : en quoi consiste donc sa royauté ? En quoi est-elle souveraine ?

1. Reine parce que Mère de Dieu

En commentant l'*Ave Maria*, nous avons précisé que le prénom *Marie* signifie en syriaque "Souveraine". Cette étymologie, placée sous l'autorité de Saint JEROME¹, nous permet de distinguer deux appellations lors de l'Annonciation. En effet, lorsque l'Archange Gabriel s'adresse à la Sainte Vierge, il la salue en la nommant "Pleine de Grâce" (Lc 1, 28). Puis, face à son incompréhension, il la rassure et l'appelle "Marie" (Lc 1, 31). Ces deux noms "Pleine de Grâce" et "Marie" désignent chacun, tout son être comme sa vocation.

"Pleine de Grâce", avons nous médité, désigne la sainteté inégalée de celle qui comblée de la grâce divine est préservée du péché et excelle en toutes les vertus. Elle apparaît non seulement en *Reine des Anges* mais également en *Reine de tous les Saints*. Ainsi, lui précise l'Archange, le Seigneur est avec elle, comme il n'est avec aucune autre créature. Sa familiarité avec Dieu est de l'ordre de l'intime : elle l'accueille au plus profond de ses entrailles. Demeurant Vierge tout en devenant Mère et Mère de Dieu, elle donne la vie à Celui dont elle l'a reçue. Sa proximité avec Dieu est telle qu'elle dépasse celle d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Elle est encore plus privilégiée que Moïse, Elie ou même que les Apôtres auprès de qui elle veille lors de la Pentecôte. En cela elle est la *Reine des Patriarches*, la *Reine des Prophètes*, et la *Reine des Apôtres*. Et pour cela, Comblée-de-Grâce, elle est la Mère de Dieu.

Cependant, lorsque l'Archange Gabriel la nomme *Marie* - entendez *Souveraine* - il le fait à dessein. Il lui révèle qu'elle va concevoir et enfanter le "Fils" mais "du Très-Haut" à qui est destiné rien de moins que "le trône de David" dont il lui annonce qu'"il règnera" mais "pour toujours sur la maison de Jacob, et [que] son règne n'aura pas de fin" (Lc 1, 32). Ainsi suivant l'étymologie de Saint JEROME, Saint PIERRE CHRYSOLOGUE commente-t-il :

l'Ange l'appelle Souveraine pour qu'elle cesse de trembler comme une servante, elle à qui l'autorité même de son Fils a obtenu de naître et d'être appelée Souveraine ²

¹ Saint JEROME, *Liber de nominibus hebraeis*, P.L. XXIII, 886.

² Saint PIERRE CHRYSOLOGUE, Sermon 142, *De Annuntiatione B.V.M.* : P.L. III, 579 C ; cfr. etiam 582 B ; 584 A

Sainte Elisabeth inspirée par le Saint Esprit ne s'y trompe pas, elle accueille en sa cousine "la mère du Seigneur" (Lc 1, 43) et la bénit entre toutes les femmes. C'est dire le prestige qu'acquiert la Bienheureuse Vierge Marie. En devenant Mère de Dieu, elle devient Mère du Seigneur et participe à son règne au titre de Reine-Mère. C'est ce que précise le Vénérable Pape PIE XII :

elle-même est Reine, puisqu'elle a donné la vie à un Fils qui, dès l'instant de sa conception, même comme homme, était, à cause de l'union [...] de la nature humaine avec [la nature divine], Roi et Seigneur de toutes choses.

Saint JEAN DAMASCENE a donc raison d'écrire : "Elle est vraiment devenue la Souveraine de toute la création au moment où elle devint Mère du Créateur"^{3 4}.

2. Reine parce qu'à l'œuvre auprès de son Fils

Pour autant, précise le Vénérable Pape PIE XII,

la Bienheureuse Vierge doit être proclamée Reine non seulement à cause de sa maternité divine mais aussi parce que selon la volonté de Dieu, elle joua dans l'œuvre de notre salut éternel, un rôle des plus éminents.

En effet, la Sainte Vierge est par nature la Mère de Dieu. On pourrait dire, à la suite de nos Rois de France, elle est légitime par le lien du sang. Elle est la Mère du Roi. Si cela est grand et vrai, la Vierge a également, durant sa vie, gagné la couronne en participant au triomphe de son Fils.

Comme le Christ, nouvel Adam, est notre Roi parce qu'il est non seulement Fils de Dieu, mais aussi notre Rédempteur, il est également permis d'affirmer, par une certaine analogie, que la Vierge est Reine, et parce qu'elle est Mère de Dieu et parce que comme une nouvelle Eve, elle fut associée au nouvel Adam.

Comme le Christ pour nous avoir rachetés est notre Seigneur et notre Roi à un titre particulier, ainsi la Bienheureuse Vierge est aussi notre Reine et Souveraine à cause de la manière unique dont elle contribua à notre Rédemption, en donnant sa chair à son Fils et en l'offrant volontairement pour nous, désirant, demandant et procurant notre salut d'une manière toute spéciale⁵

N'oublions pas, frères et sœurs bien-aimés, la prophétie de Siméon : "votre âme sera traversée d'un glaive" (Lc 2, 35). Elle se vérifie au pied de la Croix, lorsque unie au sacrifice de son Fils, l'âme de l'Immaculée mesure toute la démesure de l'amour qui triomphe du péché, de la mort et du mal. C'est pour nous et pour notre salut, qu'avant d'offrir sa vie en sacrifice, le Christ nous offre ce qu'il lui reste de plus précieux ici-bas : "Fils voici votre Mère" (Jn 19,27a). Le Cœur Immaculé de la Sainte Vierge bat à l'unisson du Cœur Sacré de son Fils. Il verse son sang pour

³ Saint JEAN DAMASCENE, *De fide orthodoxa*, I. IV, c. 14 ; P. G. XCIV, 1158 7. B.

⁴ PIE XII, Encyclique *Ad Cæli Reginam* sur la Royauté de Marie, 11 octobre 1954, § 22.

⁵ PIE XII, Encyclique *Ad Cæli Reginam* sur la Royauté de Marie, 11 octobre 1954, § 24-25.

nous, ce sang qu'il avait reçu de Marie et qui la couronne en *Reine des Martyrs*. C'est ainsi, commente le Pape Saint JEAN-PAUL II que la royauté de la Sainte Vierge provient de ce qu'

elle a coopéré à l'œuvre de rédemption de l'humanité. Élevée au ciel, associée au pouvoir de son Fils, elle travaille à l'extension du Règne de Dieu, en participant à la diffusion de la grâce divine dans le monde. Demeurant en dépendance du Christ, Marie possède et exerce sur l'univers une souveraineté que son Fils lui a donnée.⁶

Nous avons donc au Ciel une Mère puissante, une Mère aimante mais également une Reine qui a en son pouvoir de nous communiquer les grâces dont elle est pleine et comblée. En effet, précise le Vénérable Pape Pie XII,

si le Verbe opère les miracles et répand la grâce par le moyen de son humanité, s'il se sert des Sacrements et des Saints comme d'instruments pour le salut des âmes, pourquoi ne peut-il pas se servir de sa Mère très pure pour nous distribuer les fruits de la Rédemption ?⁷

Alors, ayons recours avec confiance et audace aux innombrables secours de la sainte Vierge, la Reine du Ciel.

Conclusion Générale

Ainsi s'achève notre méditation aussi estivale que mariale. Nous avons commencé à Nazareth en Galilée où l'Archange la salue en ces termes : "Je vous salue, Pleine de Grâce" ; nous terminons au Ciel, où la Sainte Vierge élevée au-dessus même des Anges, nous attend mais de pieds fermes.

Elle répond en cela à la voix de Dieu qui l'appelle : "Venez ma toute belle, mon amie, car il n'y a pas de tâche en vous [...] Venez, vous serez couronnée" (Ct 4, 7-8). Invoquons-là du Haut du Ciel où elle règne en Mère puissante :

Reine des Patriarches, priez pour nous

Reine des Prophètes, priez pour nous

Reine des Apôtres, priez pour nous

Reine des Martyrs, priez pour nous

Reine de tous les Saints, priez pour nous

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. Amen.

abbé Benjamin MARTIN

⁶ Saint JEAN PAUL II, *Audience générale* du 23 Juillet 1997.

⁷ PIE XII, Encyclique *Ad Cæli Reginam* sur la Royauté de Marie, 11 octobre 1954, § 29.